Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 59 (1921)

Heft: 6

Artikel: Armoiries communales : (suite)

Autor: Mérine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-216201

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRE-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la PUBLICITAS

ciété Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6. six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 5 février 1921. — Armoiries communales, suite (Mérine). — Lo Vilhio Dèvesa: Oncora Toupenatse (Marc à Louis du Conteur). — Tableaux Villageois (Jean des Sapins). — Le coin de la ménagère. — Les deux Léman (L. Mogeon). — A propos de ponetuation (O. D.). — Chez un sage (Paul de Mussel). — Pour des prunes. — Feuilletox: La mère Menétrey; suite et fin (John-G. Péter). — Fables express. — Vaudoises.

ARMOIRIES COMMUNALES

(Suite.)

Mex. — La commune de Mex a eu l'heureuse idée de reprendre à son compte les simples et belles armoiries des seigneurs de Mex: Un chevron rouge sur un champ d'or.



Mézières. — Les armes de Mézières sont modernes: une tige fleurie de plante de pommes de terre émerge d'un mont vert à trois sommets; près du bord supérieur de l'écu, surmontant la plante, une étoile d'argent. C'est un souvenir de la dîme sur les pommes de terre qui ame-

na l'arrestation du pasteur Martin; l'étoile rappelle que les Cerjat furent les derniers seigneurs de Mézières.



Montagny porte, d'après un sceau du XVIIIe siècle, une pince d'écrevisse rouge sur un fond blanc. Cette pince est celle qui manque au crustacé qui, comme nous le verrons, figure sur les armoiries d'Onnens. Cette dernière commune aurait perdu cet appendice à la suite d'un

partage ou d'un différend, avantageux pour Montagny, mais préjudiciable à Onnens.

Mont sur Rolle. — Le papier officiel de cette commune était jadis timbré d'un écusson d'or avec croix noire, armoiries des sires de Mont, soit de la baronnie de Mont. Dès lors MM. Henrioud et Dubois ont découvert aux archives de Rolle un sceau du XVIIIe siècle de la commune de Mont-le-Grand, fixé à un acte de bourgeoisie en faveur de Barthélemy May, ancien baillif de Nyon. D'après ce document l'écusson de Mont serait divisé obliquement de bas en haut et de gauche à droite, vert en haut, blanc en bas, une barre rouge couvre la limite des deux demichamps, de la pointe de l'écusson et sur la partie blanche s'élève un mont vert. Nous ne savons si cet écusson a été reconnu officiellement et serions reconnaissant d'avoir un éclaircissement sur ce point.

Un des auteurs des projets d'armoiries cités par M. Kohler fait remarquer que le croquis présenté doit se blasonner: de... au canard (bégot) de... au chef aux armes de la bannière de Bourg.

Un beggo ou bégot en patois signifie canard; un jars se dit gantzou (glossaire du doyen Bridel).

Chez l'antiquaire.

- 1300 francs ce fauteuil Louis XVI! Vous me l'avez fait 300 francs l'an dernier...

— C'est vrai, mais je le garantis authentique, et puis, la main d'œuvre a tellement augmenté.



ONCORA TOUPENATSE

O rappelâ-vo de cili Toupenatse que l'étai tant serrâ, retreint et pirate? Vo z'èin é contâ l'histoire l'autr'hi. L'è li que desâi lo leindèman de son mariâdzo: «Ma fenna mè revint à mè de sat francs la livra.» Vu oncora vo z'ein dere iena de cili coo. L'è oncora pe veretâbilia que l'antra.

Toupenatse l'avâi ètâ d'obedzî de repreindre on ovrâi. La fenna pouâve pas tot fére. Et pu, l'avâi z'u on mousse quauque z'annâie aprî. L'affére n'avâi pas ètâ solet. L'avâi faliu lo tire-mondo et pu oncora on nâidzo. Et pu bâillî dâi picaillon pas pou. Pouâve bin dere: « Mon petit Alèquesi mè revint à mé de houitanta franc la livra. »

Cein lâi baillive dâi refrezen rein que de lâi peinsa et châve à grante grotte du que savăi que sa fenna pouâve pas prau lâi aidhî pè sa campagne et que lâi faillăi preindre on ovrâi. Stisse n'êtâi pas trau conteint de son crapin de maître et principalameint de cein qu'on lâi baillive à medzi âi repé. Et pu ti lè dzo l'êtâi onna novalla inveinchon de Toupenatse po que l'ovrâi ne medzâi pas trau. Dâi coup, âo maîtet dau dinâ, Toupenatse desâi: «Lo teimps l'è âo grabudzo. Va pliovâ. Faut vito allâ attrapâ clliau dantrái tsiron de fein. » Et on partessâi à veintro vouaisu. On autro iâdzo, ie desâi: «L'è èpouâirau cein que la vicaille l'a reintserî. La faut tsouyî.» Bref, lè cougnessăi tote et iena per dessu.

Tot cein bourlave son ovrâi que l'avâi on appétit vorace et l'a imagina quemet ie porrâi de tein z'à autro lâi rivâ son elliou.

On coup, po dinâ, lâi avâi dâo sâocesson. Toupenatse copâve dâi rolets asse minço qu'onna follie de papâ et po que l'ovrâi ne trâove pas l'affére courienza, lâi fasâi:

— Dau sâocesson, dou rolets, cein fâ on galé dînâ. Mâ po que sâi bon, lo faut copâ cllia et onna brava dzein quemet tè l'a bin meretâ de medzi bon!

— Accuta-vâi, noutron maître, so repond l'ovrâi, su pas asse brava dzein qu'on lo crâi. Onna tsaravoûta quemet mé n'a pas fauta de medzî tant bon. Copâ pî épais! *Marc à Louis du* Conteur.

TABLEAUX VILLAGEOIS

L'Eglise.

C'est une vieille église qui se dresse, là-haut, sur sa colline.

Son toit de tuiles brunes cache de vieux murs lézardés où croît la vigne vierge.

Dans le large clocher, on voit, par les lucarnes sombres, les quatre cloches qui se balancent, en cadence, le dimanche matin, à l'heure du sermon. Et quand les cloches se sont tues, il reste d'elles un souvenir qui monte dans l'air bleu,

asse sur le village et va bien loin se perdre dans l'espace. Sur le seuil de leurs demeures, les gens regardent passer ceux qui vont à l'église. Ils s'acheminent. d'un pas tranquille, par petits groupes sur la route ou dans les prés tout bourdonnants d'abeilles. L'heure sonne et les cloches Quand les fidèles ont passé sous le porche, on entend le pas lourd des sonneurs dans l'escalier; Puis il se fait un grand silence, un silence qui veut durer... Et, tout à coup, monsieur le pasteur monte en chaire.

LE COIN DE LA MENAGERE

Recette pour faire disparaître les taches d'huile sur les parquets. — Un moyen facile pour faire disparaître les taches d'huile sur un parquet est de les frotter avec un chiffon trempé de pétrole, puis de laver la place lorsque le pétrole est évaporé. On encaustique et on cire. On arrive aussi au même résultat en pressant sur la tache de la terre de Salinelles et en l'y laissant séjourner quelque temps. Cette terre et de la magnésie que l'on trouve près de Sommières, aux environs de Montpellier. Pulvérisée, elle jouit de la propriété d'absorber les corps gras.



LES DEUX LÉMAN

leur origine, les journaux effrayaient de braves citoyens qui n'aimaient pas - l'espèce en est-elle morte? — la publicité des et gestes de la vie. Le Journal de Genève de 1826 contient à leur endroit quelques lignes d'une ironie charmante. Il suppose que dans la ville il s'est créé une « Société des immobiles » pour revendiquer les droits de la routine et partir en guerre contre tout ce qui est gaz, vapeur et fil de fer. Nous assistons à une séance, au cours de laquelle on discute le cas d'un monsieur, membre de la Société, qui, dans un accès d'indiscipline, s'est embarqué sur le Winkel-ried pour aller à Ouchy, au lieu de prendre l'une des quatre voitures lentes qui attendaient les vovageurs sur la place de Bel-Air. Le voyageur trop pressé est exclu de la Société! Celle-ci, quinze jours après, entendait un rapport de M. Embourbé sur les moyens d'entraver les progrès de l'esprit humain.

Le 15 février 1826, un troisième bateau à vapeur sillonnait notre lac, dont il prit le nom : le *Léman*.

Il était de la force de 20 chevaux et construit spécialement pour le transport des marchandises — on était loin encore de l'époque des chemins de fer — par une société d'actionnaires composée de négo-